vêtue tout de blanc, blancheur nacrée elle-même, au milieu de flots d'étoffes nuageuses. Elle prend place au centre, à côté de Mlle Madeleine Laigle, reine des Fleurs, et de Mlle Nelly Lambour, reine de Saint-Sauveur.

A Mlle G. Daemers, Mlle Nelly Lambour a fait parvenir une gerbe de roses blanches avec cette inscription : « A ma gentille suzeraine », et à Mlle Madeleine Laigle, une gerbe de roses rouges et de lys — ne sont-ce pas là les fleurs préférées de la souveraine des fleurs — avec cette autre inscription : « A ma bonne petite amie ». Le geste est charmant et mérite d'être signalé.

Le Couronnement solennel de la « Reine des Fleurs »

Une foule innombrable s'est portée sur la Grand'Place pour assister au couronnement solennel de la Reine de Lille.

Partout, drapeaux, guirlandes, draperies, enjolivent les façades. L'enthousiasme est très grand et s'accentue de plus en plus au fur et à mesure de l'arrivée de leurs Majestés les Reines.

C'est d'ailleurs ravissant, nous devons l'avouer en toute sincérité. C'est de la joie de vivre qui s'extériorise, de la belle jeunesse qui vibre, nous rappelant qu'il faut « dépenser son printemps avec joie et largesse, faire du plus charmant rêve une réalité et dépenser ses beaux jours, puisqu'on ne peut les mettre de côté ».

Donc, le public est emballé. Il applaudit à tout rompre, il acclame et Mlle Madeleine Laigle, reine des Fleurs, — ch ! la royale silhouette ! — et Mlle Nelly Lambour — toute gaieté et rayonnement ensoleillé, — et Mlle Germaine Daemers, — symbolisant en dignité, pure figure d'idéal — la ville de Lille renaissante, et toutes les autres souveraines.

Un cortège royal s'est formé ! De chaque côté de la Grand'Garde, les demoiselles d'honneur, clair bataillon, toute grâce, toute clarté, toute harmonie, forment la haie. Et c'est délicieux !... Là-bas, tout en haut, sous les draperies somptueuses, les Reines de Lille forment à leur suzeraine le plus éclatant des entourages.

« Au nom de la jeunesse et de la pureté, au nom de la grâce et de la beauté, l'innocence va vous sacrer Reine des Reines de Lille », a prononcé Moithy, adjoint aux fêtes en s'adressant à Mlle G. Daemers.

Et une délicieuse fillette de 11 ans — Mlle Jacqueline Moithy — a posé délicatement sur le front de cette souveraine de 17 ans que notre bonne fortune nous a donné, le diadème royal.

C'en est fait, Mlle Germaine Daemers — toute blancheur liliale — est Reine de Lille, et nous avons en elle la plus délicate et la plus jolie petite Majesté qui soit.

Des fleurs blanches sont offertes, la musique des sapeurs-pompiers, que dirige M. Laigre, joue les plus brillants morceaux de son répertoire. Sa Majesté la Reine envoie des baisers — et de façon charmante — à la foule qui l'acclame et l'on remonte en landeau pour la Mairie.

La Réception officielle

Delory, maire de Lille, entouré de la majeure partie du Conseil municipal, a tenu à présider lui-même cette réception grandiose.

Nos Reines ne symbolisent-elles pas avant tout, l'effort de travail accompli par nos vaillantes populations ouvrières du Nord.

La cour de la Mairie est somptueusement décorée des couleurs belges et françaises. Avant d'y parvenir, nos petites Reines ont dû traverser des rues encombrées de curieux sympathiques, qui leur ont fait une réception enthousiaste.

A la mairie, la réception, pour être officielle, n'en sera d'ailleurs pas moins chaleureuse.

La Reine des Fleurs — toujours de son allure si souple, si aisée, si royale, en un mot, qu'elle est jolie et avenante notre petite Reine — descend de son landau. Delory s'avance à sa rencontre, la salue et la mène aimablement dans la nouvelle salle d'honneur, où la rejoignent bientôt Mlles Y. Crétin, M. Degelcke, N. Lambour, L. Ceulemaere, M. Morelle et enfin, Mlle Germaine Daemers.

Sur une rangée de fauteuils disposés à cet effet, les jolies Majestés prennent place, Mlle Daemers étant au milieu. Derrière, les demoiselle d'honneur.

Moithy prend la parole : « M. le Maire, j'ai la mission infiniment agréable de vous présenter la Reine de Lille entouré des Reines des quartiers et de leurs demoiselles d'honneur.

« A la veille des fêtes de la Renaissance, il nous a paru bon d'aller chercher parmi les plus jolies de nos travailleuses lilloises, celles qui symbolisent la grâce et la beauté.

« Une d'entre elles fut élue Reine des Reines et vient d'être solennellement couronnée.

« Dans toute la pureté de ses dix-sept ans elle nous apparaît comme l'émanation de la force de vie qui fera renaître notre cité.

« Au nom de la population lilloise, je vous demande de lui remettre l'écharpe officielle de la ville de Lille ».

Delory, synthétise en quelques mots, toute la signification de la royauté de nos jolies reines de Lille :

« Mademoiselle, si j'ai tenu à revendiquer le droit d'être celui qui vous remettra l'écharpe officielle de la ville de Lille, c'est que je sais que vous représentez la Renaissance de notre cité laborieuse, et le travail qui la fait si digne.

Vous êtes tout le programme de ces fêtes. Vous êtes l'effort vaillant, et le travail opiniâtre, celui qui nous fera bientôt à force d'acharnement, sortir des difficultés présentes.

Dans un avenir prochain, j'espère vous revoir à l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville dont la construction va être poussée activement.

Aujourd'hui, permettez-moi de vous remettre cette écharpe. Elle signifie notre effort à tous, ne l'oubliez pas !... Je bois à la prospérité de notre ville de Lille ».

Gentiment Mlle G. Daëmers embrasse le Maire de Lille qui lui remet l'écharpe rouge à fleur de Lys d'argent et, après les vins d'honneur, un morceau de musique exécuté par la symphonie Baggio, quelques photographies prises dans la cour de l'Hôtel de Ville, on regagne les landaus.

Le cortège se disloque. Chaque comité de quartier regagne son siège, après une promenade dans ses rues favorites. Le groupe du comité du Vieux-Lille ravissamment costumé en toilettes « Louis XIII » et le groupe de Saint-Sauveur, ont particulièrement du succès.

Tout cela, en réalité, prend un peu une allure de conte de fées et nous remémore celui de Peau d'Ane, la belle créature qui, comme vous le savez, de modeste condition, devint épouse de roi. Le conte de Peau d'Ane est difficile à croire, mais il a le mérite de nous prouver selon Perrault, qu'il est bien vrai que : « si l'Honnêteté conte des soins et veut un peu de complaisance, que tôt ou tard elle a sa récompense, et souvent dans le temps qu'on y pense le moins. »

Et ceci, c'est tout simplement l'histoire de nos chères petites Reines de Lille.

Aujourdhui, en grand apparat, nous pourrons encore les applaudir dans le grand cortège de la Renaissance.

Le « Soutien » de St-Gilles dans les rues de Lille

Le « Soutien de Saint-Gilles » a poursuivi hier ses promenades triomphales dans les rues de Lille, donnant partout des auditions musicales très goûtées du public, pour leur originalité.

Précédée de ses collecteurs et de ses collectrices la sympathique société, continué son œuvre de bienfaisance, en quêtant pour nos « Bleuets ».

Alertes et empressés, pierrots et pierrettes entraient dans les cafés, sollicitant les clients. Dans la rue, ils présentaient leurs tronces enrubannés, aux passants, qui, charmés par la grâce des quêteuses et le sourire sympathique des pierrots, ne pouvaient refuser le secours minime qu'on leur demandait.

Pendant que, telle une nuée d'oiseaux, les quêteurs bondissaient dans toutes les directions, l'harmonie ne cessait de jouer, exécutant des morceaux de musique moderne et carnavalesque. La société était accompagnée de ses vice-présidents MM. Sloodts, Hons, et Covin et de M. Ridoux, président de l'Association philantropique du Nord de la France, et de M. Lucien Marcel, secrétaire de la même société.

Dès 10 heures 30 du matin, la célèbre phalange défilait déjà dans les rues du Centre. Pendant toute la matinée, elle poursuivit infatigablement sa promenade le concert suivant l'itinéraire qu'elle s'était tracé. Vers 13 heures, le « Soutien » défilait sur la Grand'Place, et se dirigeait vers la rue Le Pelletier, dans laquelle elle ne tardait pas à s'arrêter devant le n. 8, où habite Mlle Germaine Daëmers, la charmante Reine des Reines.

Devant la maison, la remarquable société exécuta, quelques-uns de ses morceaux les plus entraînants, jusqu'à ce que la gracieuse Reine se montra à son balcon.

Souriante, et flattée par l'honneur que lui faisaient les Saint-Gillois, la charmante petite Reine salua et envoya de sa belle main blanche, un délicieux baiser.

Les membres de la commission et les présidents du « Soutien » montèrent alors chez la petite Reine pour la saluer.

Cette petite cérémonie fut vraiment très charmante.

Dans l'après-midi, les pierrots poursuivirent inlassablement leur randonnée par la ville, soulevant partout l'admiration de la foule. L'aimable Président que nous avons pû joindre dans le courant de l'après-midi s'est déclaré enchanté de l'hospitalité et de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi qu'à sa société. Les quêtes nous a-t-il dit ont été très fructueuses. J'en remercie la population lilloise pour les œuvres auxquelles nous nous intéressons. Les Saint-Gillois garderont de leur visite à Lille, un inoubliable souvenir.

De leur côté, nous en sommes convaincus, les lillois n'oublieront pas le geste admirable de nos amis les Belges qui, en venant dans notre capitale des Flandres ont renforcé les liens qui unissant déjà les populations des deux nations sœurs.

Le Grand Concours International de musique

Organisé par la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, ce concours qui avait attiré à Lille 120 sociétés concurrentes : orphéons, harmonies, fanfares et trompettes, commença d'abord par les épreuves de lecture à vue. Celles-ci eurent lieu à 11 heures du matin, dans une trentaine d'endroits différents.

A 15 heures, c'était le concours d'exécution, puis à 8 heures du soir, ce que les organisateurs avaient dénommé le Tournoi International, réservé aux sociétés ayant obtenu un 1er prix de lecture à vue ou d'exécution.

Toutes ces épreuves furent suivies avec beaucoup d'attention, non seulement par les amateurs de musique lillois, mais encore par quantité d'étrangers à la ville, désireux d'assister à la victoire d'amis, venus affronter les jurys du Nord, ou encore simplement par des dilettanti.

Et ce grand tournoi nous procura le plaisir de voir défiler dans les rues de Lille les sociétés musicales concurrentes, dont les sociétaires de chacune, portaient de superbes uniformes. En silence, — il fallait réserver son souffle pour plus tard — les musiciens rangés derrière leur bannière respective, gagnèrent les emplacements qui leur étaient réservés ; l'organisation était parfaite.

Voici maintenant les résultats de ces concours :

Lecture à vue

ORPHEONS

PREMIERE DIVISION. — 1re section (Française — Chorale des Mines de Nœux, 1er premier prix.

PREMIERE DIVISION. — 1re section (Belge). — Les Enfants du Peuple de Quaregnon, 2e premier prix ; Les Enfants du Peuple, de Jemappes, 1er premier prix.

DEUXIEME DIVISION. — 1re section (Française). — Emulation Chorale de Cambrai, 1er premier prix ; Concordia, de Thaon, 2e premier prix

DEUXIEME DIVISION. — 1re section (Belge). — Le Réveil du Peuple, de Flénu, 1er premier prix ; Cercle Choral l'Etoile, de Charleroi, 2e premier prix ; Chorale « Le Réveil de Wasmes », 2e prix.

DEUXIEME DIVISION. — 2e section (Française). — Chorale de Sanvic (Seine-inférieure), 1er premier prix ; Les Enfants de Saint-Remy de Reims, 2e premier prix ; L'Union Chorale d'Auchel (Pas-de-Calais), 2e prix.

DEUXIEME DIVISION. — 2e section (Belge). — La Voix du Peuple, de Boussu, 1er prix ; La Fraternelle d'Eugies, 2e prix.

TROISIEME DIVISION. — 1re section (Française). — Union Chorale d'Avesnes-sur-Helpe, 1er premier prix.

TROISIEME DIVISION. — 1re section (Belge). — Echo des Travailleurs, de Verviers, 1er premier prix ; Ecole de Musique, d'Annay, 1er premier prix, avec félicitations.

TROISIEME DIVISION. — 2e section (Belge) — La Cécilia de Marcinelles, 1er premier prix.

HARMONIES

PREMIERE DIVISION. — 1re section (Française). — Harmonie Municipale d'Enghien-les-Bains, 1er prix ; Harmonie Saint-Ferdinand, de Chartres, 2e premier prix.

PREMIERE DIVISION. — 1re section (Belge). — L'Echo des Montagnes, de Liebebeck, 1er prix ; L'Harmonie des Forges de Moyeuvre-Grande, 2e prix.

PREMIERE DIVISION. — 2e section (Française). — L'Harmonie Municipale de Calais, 1er premier prix ; L'Union Musicale de Seclin, 1er premier prix.

PREMIERE DIVISION. — 2e section (Belge). — La Sainte-Cécile, de Stockay, 2e prix.

DEUXIEME DIVISION. — 1re section (Française). — L'Harmonie de Courrières, 1er premier prix ; 2. L'Harmonie Municipale d'Hellemmes, 1er premier prix ; Harmonie Blanchisserie de Thaon (Etablissements), 1er premier prix.

DEUXIEME DIVISION. — 1re section (Belge). — La Cœcilia de Jemmapes, 1er premier prix ; Cercle Musical des XX de Tournai, 1er premier prix ; Harmonie Royale de Bogeolen, 1er premier prix ; La Concorde, d'Angleu, 1er premier prix.

DEUXIEME DIVISION. — 2e section (Française). — L'Harmonie Municipale de Marchiennes 1er premier prix ; Les Anciens-Elèves du Faubourg de Beauvais-Amiens, 2e prix ; Harmonie du Commerce d'Auchel, 2e prix.

TROISIEME DIVISION. — 1re section (Française). — Harmonie Municipale de Tourmegnies, 1er premier prix ; Harmonie de Gamaches, 1er deuxième prix ; Harmonie Municipale de Flesselles, 2e deuxième prix ; Harmonie de Bourbourg, 3e prix.

TROISIEME DIVISION. —1re section (Belge). — Harmonie Ouvrière d'Herstal, 2e premier prix.

TROISIEME DIVISION. — 2e section (Française). — La Sainte-Cécile de Nesligan-l'Evêque, 1er premier prix ; Harmonie de Beuvry, 1er premier prix ; Cercle des XXX, de Sezame, 2e prix.

TROISIEME DIVISION. — 2e section (Belge). — Harmonie Jeanne d'Arc, de Mouscron, 1er premier prix.

TROISIEME DIVISION. — 3e section (Française). — Harmonie Municipale Socialiste d'Avion 1er premier prix ; Harmonie Municipale de Clary 1er premier prix ; Harmonie de Forges-les-Eaux, 2e premier prix ; Harmonie de Saint-Vaast-les-Mello, 2e 1er prix ; La Victoire, d'Annequin, 2e premier prix ; Harmonie Fosse N° 10 de St-en-Gohelle, 2e premier prix ; La Cecilia, de Vieuly, 2e prix.

FANFARES

PREMIERE DIVISION. — 1re section (française). — Fanfare de Rollepot à Frévent, 1er premier prix.

PREMIERE DIVISION. — 1re section (belge). — Fanfare Ouvrière Socialiste de Pâturages, 1er premier prix ; L'Union Saint-Martin d'Ath, 1er premier prix ; Les Ouvriers réunis de Elonges, 2e premier prix.

PREMIERE DIVISION. — 2e section (française). — Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ay, deuxième prix ; Fanfare des Mineurs d'Abscon, 2e premier prix.

PREMIERE DIVISION, 2e section (belge). — Fanfare Royale de Court-Saint-Etienne, 1er premier prix ; L'Avenir de Saint-Symphorien-les-Mons, 1er premier prix.

DEUXIEME DIVISION, 1re section (française). — Fanfare Municipale de Ferrières-la-Grande, 1er premier prix.

DEUXIEME DIVISION. — 1re section (belge). — Les Echos de Carrières, 1er premier prix ; Fanfare des XXV de Dour, 1er premier prix ; Fanfare de Herchies, deuxième prix.

DEUXIEME DIVISION. — 2e section (française). — Les Amis réunis de Raches, 2e premier prix ; Union Musicale de Ligny-en-Cambrésis, deuxième prix.

TROISIEME DIVISION, 2e section (française). — Fanfare Municipale de Neuville-sur-Escaut, premier prix ; Fanfare Municipale d'Aniche, deuxième prix ; Fanfare Municipale de Mers-les-Bains, deuxième prix ; Fanfare d'Avesnes-les-Aubert, deuxième prix ; Fanfare de Phalempin, 1er premier prix ; L'Union Musicale de Wadampierre (Oise), 2e premier prix ; Fanfare Municipale de Honnechy, deuxième prix ; Fanfare de Illiers-l'Evêque (Eure), deuxième prix.

TROISIEME DIVISION, 1re section (belge). — Fanfare Royale d'Anvers, 1er premier prix ; Union des Flandres d'Athis, 1er premier prix ; Fanfare le Lyre de Stree-les-Huy, deuxième prix ; Fanfare de Sainte-Cécile de Waereghem, deuxième prix.

TROISIEME DIVISION, 2e section (belge). — La Liberté de Vezon, 1er premier prix ; La Jeune Union de Trivières, 1er premier prix ; Les Enfants des Carrières de Gauraim, 2e premier prix.

TROISIEME DIVISION, 3e section (française). — La Sainte-Cécile d'Haillicourt, 1er premier prix ; La Lyre Ouvrière Syndicaliste de Darnetal, 1er premier prix ; La Lyre de Lambres, 1er premier prix ; Fanfare municipale de Bannes (Marne), 1er premier prix ; La Vignerenne de Trigny (Marne), 2e premier prix ; Union Musical de Cande (Maine-et-Loire), 2e premier prix ; L'Eveil Musical de Marles, 2e premier prix ; L'Union de Combles (Somme), deuxième prix ; Fanfare de Rosières (Somme), deuxième prix ; Fanfare de Villers-Bocage, deuxième prix ; La Lyre de Sainville (Eure-et-Loire), deuxième prix.

TROISIEME DIVISION. — 3e section (belge). — Les vrais Amis de Sweveghem, 2e premier prix ; L'Echo de la Frontière de Rongy, 2e premier prix.

TROMPETTES

PREMIERE DIVISION. — Trompettes dévouées de Marquette, 1er premier prix ; L'Espérance de Cunières (Marne), 1er premier prix ;

DEUXIEME DIVISION. — La Vaillante de Creil, 2e premier prix ; L'Etendard de Beauvais, 2e premier prix ; L'Etendard de Thaon (Vosges), 2e premier prix.

TROISIEME DIVISION.— La Diane d'Auchel, 2e premier prix.

Le Concours de Tir à l'Arc et à l'Arbalète.

Toute la journée d'hier, se sont déroulés dans Lille ou sa banlieue, les divers concours de tir à l'arc, ou à l'arbalète organisés à propos des fêtes de la Renaissance.

Les épreuves de tir à l'arc au berceau eurent lieu 120, rue d'Esquermes, au stand de la société Saint-Martin. Celui à la perche sur le terrain de la société Saint-Pierre, rue du Faubourg de Douai.

Les arbalétriers s'étaient, eux, donné rendez-vous rue du Faubourg de Douai, 142, dans un stand en plein air aménagé pour la circonstance.

Tir à l'arc au berceau

Une douzaine de sociétés, comportant un total d'environ 200 tireurs, étaient réunis dès 10 heures, au local de la rue d'Esquermes, pour se disputer les divers prix en numéraire, l'oiseau, ainsi que le collier en vermeil, qui, par suite du nombre de tireurs était affecté à cette cérémonie.

Les buts se trouvaient à 26 mètres.

Les présidents de sociétés portaient de vieux colliers, propriétés de groupes présents. A noter la société de la Saint-Ghilain, d'Hellemmes, dont la fondation remonte à l'année 1756 et celui de la Saint-Sébastien, de Touffiers, deux fois centenaires.

L'organisateur des tirs était M. Dewez.

Grâce à l'adresse des tireurs, les neuf oiseaux, représentant chacun un prix en argent, furent enlevés dans la journée. A 18 heures 30, le dernier objectif était touché après avoir d'ailleurs été plusieurs fois atteint. Chaque tireur avait lancé 6 flèches.

Les Prix

Le 1er prix, 150 fr., fut remporté par la Jeanne-Mailloite, d'Hellemmes ; 2e, 125 fr. et 4e 75 fr. par la Saint-Martin, de Lille ; le 3e, de 10 fr. par la Flèche d'or, d'Ennequin ; 5e, 6 fr., et le 8e, 4 5fr., par la Société royale de francs-tireurs de Tournai ; 6e, de 55 fr., par la Saint-Sébastien de Lille ; 7e, de 5 fr. par La Sentinelle, de Boussi-les-Mons ; le 9e, de 40 fr., par les Trois-Rois, de Loos, qui s'adjugea en même temps le collier en vermeil avec armes de Lille en émail.

Tir à l'arc à la perche

C'est dans les fortifications qu'était dressée l'immense perche de 32 mètres de haut garnie d'innombrables oiseaux. Ce concours, doté de prix intéressants variant de 200 à 10 francs, avait réuni 108 amateurs, appartenant aux Flandres française et belge.

Trente minutes après l'ouverture du concours, M. Choquel, de la Saint-Pierre, de Lille, enlevait l'oiseau d'honneur. Cet exploit lui fit octroyer la prime de 200 fr. et un oiseau en argent. Demain, nous donnerons sur ce concours de plus amples détails.

Le tir à l'arbalète

C'est à une distance de 12 mètres que se joua le concours des arbalétriers. Les concurrents étaient au nombre d'une centaine. M. Leleu fait l'office de commissaire-contrôleur. Ici encore, beaucoup d'adresse, de la part des tireurs. Les prix, dont le montant s'élevait à 700 fr. furent attribués aux arbalétriers ayant après quatre tirs obtenu le plus grand nombre de points.

Un collier en argent, identique à celui réservé aux archers, était également offert aux arbalétriers.

M. Théodore, conservateur des musées de Lille, qui a tant à cœur de faire revivre les anciennes sociétés et confréries flamandes et qui de plus avait assuré la direction des trois concours que nous relatons, passa dans les différents stands, en compagnie de Martin, conseiller municipal.

Aujourd'hui après le cortège de la Renaissance, la distribution des prix et récompenses aura lieu 9, rue du Faubourg de Douai, siège de la Société Saint-Pierre, archers à la perche.

Programme de la Journée de Lundi

A 10 heures, au Conservatoire. — XIVe Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

A 11 h 20. — Réception de M. Alfred Bruneau, délégué de M. le Ministre des Beaux-Arts. Remise des récompenses.

A l'issue du Congrès, remise du Fanion fédéral par une délégation de la Musique des Sapeurs-Pompiers de Boulogne-sur-Mer.

A 11 h. 25. — Arrivée en gare de M. le Bourgmestre et du Collège échevinal de Bruxelles, de M. le Bourgmestre et du Collège échevinal de Tournai et de la Musique du 1er régiment de guides.

A 12 h. 15. — Réception officielle à l'Hôtel de Ville des délégations belges et de la Musique des Guides.

A 12 h. 30. — Salle des Fêtes de la Préfecture, banquet de la Fraternité franco-belge, offert à MM. les Bourgmestres et Echevins de Bruxelles et de Tournai, par la Municipalité.

A 15 heures. — Boulevard des Ecoles, formation du cortège de la Renaissance.

Grand concours-cortège des Corporations, des Arts, des Sports, de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture.

Cortège des Reines du Vieux-Lille, Wazemmes, Esquermes, Vauban, de Moulins-Lille, de Saint-Sauveur, Saint-Maurice, de la Reine des Fleurs, de la Reine des Etudiants et de la Reine de Lille.

Défilé des géants du Nord et de la Belgique.

A 21 heures. — Place de la République, manifestation musicale artistique. Exécution de l'Hymne de la Renaissance (600 exécutants).

Concert par la musique du 1er régiment des Guides.

FETE DE NUIT. — Farandole conduite par Lydéric et Phinaert et leurs invités. Bal à grand orchestre. Embrasement aérien. Bouquet d'artifice.

Le Grand Cortège

Ce cortège se formera au Boulevard des Ecoles à 2 heures. Départ à 3 heures.

ITINERAIRE. — Boulevard Papin, place Simon-Vollant, rue de Paris, Parvis Saint-Maurice, rue du Priez, place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, boulevard Carnot, rues des Jardins, Saint-Jacques, place du Lion-d'Or, rues des Chats-Bossus, Grande-Chaussée, de la Bourse, leur de la Grand'Place, rue Nationale, place de Strasbourg, rues Massena, Solférino, place Ratisbonne, rue Gambetta, place de la Nouvelle-Aventure, rues des Sarrazins, du Marché, place des Quatre-Chemins, rues Wazemmes, d'Arras, Solférino, place Philippe-le-Bon, rue Nicolas-Leblanc place de la République (Dislocation).

Le Comité de Saint-Sauveur, Saint-Maurice, Saint-Etienne, a décidé de faire partir son groupe environ une heure avant l'heure fixée et de le faire passer dans certaines rues oubliées de son secteur. Une visite sera rendue à la Reine de Saint-Sauveur. A l'heure fixée officiellement, le groupe de Saint-Sauveur sera au Boulevard des Ecoles pour prendre sa place dans le grand cortège.

L'Ordre du défilé

En tête : Quêteur à cheval ; Piquet de gendarmerie ; Fanfare de Trompettes.

1. — CHAR DES RUINES.

2. — GROUPE DES ENFANTS DES ECOLES.

3. — GROUPE DES ADULTES. — GROUPE DE L'AMICALE ARAGO-BUFFON. — GROUPES SPORTIFS DES AMICALES LAIQUES.

4. — CHAR DE L'ECOLE BAGGIO. — Renaissance de l'Enseignement Technique.

5. — CHAR DE L'IDYLLE ET DES FIANCES. — Renaissance des Kermesses. Costumes et usages.

6. — MUSIQUE MUNICIPALE DES SAPEURS-POMPIERS.

7. — SOCIETES ET CONFRERIES D'ARCHERS ET D'ARBALETRIERS, avec leurs bannières, insignes et drapeaux.

8. — GROUPE DE LA VOIRIE MUNICIPALE.

GEANTS. — 9. **TAMBOUR-MAJOR et TAMBOUR DES HURLUS.** — 10. **LYDERIC.** — 11. **PHINAERT** — 12. **JEANNE MAILLOTTE**, géants lillois — 13. **BIMBIN**, fils de Gayant, de Douai — 14. **L'ARGAYON** — 15. **L'ARGAYONNE** géants de Nivelles accompagnés du **CHEVAL GODET.** — 16. **LOLO**, fils d'Argayon et d'Argayonne. — 17. **LUMEÇON**, de Mons, comprenant : le dragon Saint-Georges, les Chins-Chins, les hommes sauvages, les diables (Air local du « Doudou » exécuté par l'Harmonie des Accordéonistes Lillois). — 18. Cercle Philanthropique « **LE SOUTIEN** », de Saint-Gilles-Bruxelles. — 19. **JANNEKE, MIEKE, GRAND'PAPA, GRAND'MAMAN, MON ONCLE, LE GRAND TURC, LA SULTANE, MA TANTE, PAPA, JEAN DE NIVELLES, PITIE, MACHIELTE, GUDULE,** géants de Bruxelles.

20. — GROUPE DES BRASSEURS ET DEBITANTS. — 1. Hérauts d'armes porteurs de bannières corporatives ; 2. Fanfare des Hôteliers-Restaurateurs. — 21. 3. CHAR DU CABARET FLAMAND. Figuration : « Noce Flamande », par le « Caveau Lillois » ; 4. Garçons brasseurs porteur d'outils de travail. — 22. CHAR DE LA BRASSERIE.

23. — CHAR DES FLEURS. — Reine des Fleurs : Mlle Madeleine Laigle. — Demoiselles d'honneur : Mlles Léa Flour, Marie-Louise Lemaître. — Bouquetières : Mlles Alice Duberquin et Pelthory.

24. — RENAISSANCE BELGE.

25. — a) GROUPE DE DRAPEAUX ET BANNIERES DE SOCIETES BELGES.

26. — b) CHAR ALLEGORIQUE DE L'AMITIE FRANCO-BELGE. — Devises : « Union fait Force », « Avant, Pendant, Après ».

27. — GROUPE DE FIVES-SAINT-MAURICE. — 1. Porte-Etendart du Comité ; 2) Fanfare l'Avenir de Fives-Lille ; 3) Demoiselles d'honneur de la Reine de Fives-St-Maurice : Mlles Julienne Moulez Jeanne Chateignet, Simonne Verstraete et Berthe Blaise ; 4) Tambours, clairons, cor de chasse, Fanfare de Fives ; 5) Pages de la Reine ; 6) Carosse de la Reine de Fives-St-Maurice : la reine, Mlle Lucienne Ceulenaere.

28. — REINE ET DEMOISELLES D'HONNEUR DE MOULINS-LILLE. — Reine : Mlle Marguerite Degelcke. — Demoiselles d'honneur : Mlles Marguerite Cailleau, Marie-Louise Descamps, Agnès Buytaert et Carmen Carette.

29. — REINE ET DEMOISELLES D'HONNEUR DE WAZEMMES-ESQUERMES-VAUBAN. — Reine : Mlle Yvonne Crétin. — Demoiselles d'honneur : Mlles Raymonde Vandeputte, Marcelle Dulsy, Denise Cuvelier et Adrienne Joachim.

30. — GROUPE DU VIEUX-LILLE. — 1) Ecuyers et héraults d'armes à cheval, porteurs de bannières ; 2) Mousquetaires joueurs de tubas ; 3) Bourgeois du Vieux-Lille portant la bannière officielle du Comité du Commerce et des Fêtes du Vieux-Lille ; 4) Treize bourgeois du Vieux-Lille portant les bannières des principales rues du Vieux-Lille ; 5) Quatre mousquetaires à cheval (D'Artagnan, Athos, Porthos, Aramis) ; 6. Le Char de la Reine du Vieux-Lille : un héraut porteur de bannières ; la Reine du Vieux-Lille : Mlle Marthe Morelle ; les demoiselles d'honneur : Mlles Anne Villers, Geneviève Halluin, Eugénie Messines et Suzanne Dorchies ; 7) Mousquetaires à cheval.

31. — FANFARE DE LA RENAISSANCE DU NORD.

32. — GROUPE DE St-SAUVEUR-St-MAURICE. — 1. Héraut d'armes ; 2. 4 joueurs de tuba à cheval ; 3) Groupe de hallebardiers de la Reine ; 4) Fifres et tambours ; 5) Chevaliers de la garde d'honneur ; 6) *Char « Le Réveil du P'tit Quinquin.*

Reine de Saint-Sauveur : Mlle Nelly Lambour. — Demoiselles d'honneur : Mlles Blanche Dubois, Alcidie Duball, Yvonne Lourme, Augustine Ego.

tine Ego ; 7) Groupe de chevaliers.

33. GROUPE DE L'ECOLE DES MECANICIENS.

34. — CHAR DES BUCHERONS.

35. — CHAR DE LA REEDUCATION DES AVEUGLES.

36. — CHAR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

37, 38, 39, 40, 41. — CHARS RECLAME.

42. — GROUPE DU BATIMENT. — 1) Porteurs d'une banderolle avec inscription : « Quand le Bâtiment va, tout va ! » ; 2) Cavalier portant la bannière de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; 3) Troupe de porteurs avec des écussons représentant des attributs de métiers ; 4) Cavalier portant le drapeau de la section ; peinture ; 5) *Char du Bâtiment* : devant, la peinture et la sculpture ; au centre : une palette couchée avec quatre personnages représentant les couleurs ; au sommet : l'architecture.

43. — CHAR DES BEAUX-ARTS.

44. — CHAR APOTHEOSE DE LA VILLE DE LILLE, AVEC Mlle *Germaine DAEMERS*, REINE DES REINES.

Le programme du « Soutien » de Saint-Gilles

A 11 h. 30, rassemblement de la société, qui défilera ensuite place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, rue de la Bourse, Grande-Place. Remise d'une palme au monument commémoratif (Auditions dans les cafés).

Après-midi. — Rassemblement place des Reignaux, à 14 heures 15, itinéraire : rues du Priez, de Paris, place Simon-Vollant, boulevard Papin, boulevard des Ecoles, pour prendre part au cortège des Fées de la Renaissance.

Le Cercle Philanthropique « Le Soutien » a remis au maire de Lille un chèque de 2.500 fr., montant des collectes faites par ce cercle en Belgique.

« Le Soutien » vendra entre autres au profit des Bleuets et pour l'érection du monument « Aux morts pour la Patrie », une carte postale qui est l'exacte reproduction de l'affiche apposée en ville annonçant les fêtes de la Renaissance.

L'édition de cette carte, par les soins de la ville a été faite à un tirage limité, de façon à lui donner plus de valeur.

Le concert des Guides

Voici le programme du concert qui sera donné place de la République, le lundi 5 juin 1922, à 21 heures, par la Musique du 1er Régiment de Guides, sous la direction de M. A. Prévost.

1. Marche hongroise de la « Damnation de Faust » (H. Berlioz) ; 2. La chasse du Jeune Henry, ouverture (Méhul) ; 3. Hymne de la Renaissance ; 4. L'Arlésienne ; a) prélude, b) minuetto, c) carillon, d) farandole (G. Bizet) ; 5. La Plainte du Clocher, pièce descriptive (G. Balay) ; 6. Rapsodie norvégienne, presto (E. Lalo ; 7. Ballet de « Faust » (Ch. Gounod).

On remarquera l'attention délicate de nos amis belges qui n'ont inscrit à ce programme que des auteurs français et y font une part au grand Lillois Lalo.

M. POINCARÉ A VERDUN

L'ambassadeur des Etats-Unis a remis à la Ville la médaille du Congrès et rendu un hommage d'admiration à la France toute entiere. :: :: ::

Paris, 4 juin. — M. Raymond Poincaré, président du Conseil, accompagné de M. Grignon, chef de son cabinet, a quitté Paris à 7 h. 25, par la gare de l'Est, pour se rendre à Verdun, où il doit assister à la cérémonie de la remise faite par M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, de la médaille décernée par le gouvernement américain à la Ville de Verdun.

L'ambassadeur des Etats-Unis, ainsi que le personnel de l'ambassade à Paris, ont pris place dans le même train que le président du Conseil.

Ils sont arrivés vers midi à Verdun et ont été reçus par le préfet, les représentants de la municipalité et les délégués des Combattants.

A l'issue d'un déjeuner offert par la municipalité et une visite du fort de Vaux, a eu lieu la cérémonie de la remise de la Médaille du Congrès.

Discours de l'ambassadeur

L'ambassadeur américain a déclaré que c'était non seulement un témoignage de l'alliance des défenseurs de Verdun qu'il apportait au nom des Etats-Unis, mais un tribut d'admiration à la France tout entière.

Après avoir retracé les luttes épiques soutenues devant Verdun, l'ambassadeur ajoute :

« Si grande que fut ici la victoire militaire de la France, c'est néanmoins la supériorité morale de la France qui fait pencher le plateau de la balance quand, en notre esprit, nous pesons les mérites de Verdun.

» C'est la supériorité morale de la France qui a le plus contribué à lui gagner et conserver, du commencement de la guerre à la fin, l'admiration du monde.

» Puisse l'Allemagne en venir un jour à pleinement se rendre compte de cette vérité ; puisse la nation française conserver dans la paix cette même élévation, malgré les désillusions que la paix a, jusqu'à présent, apportées.

» Le problème est difficile pour nous tous, mais pour le résoudre, que chacun fasse un effort déterminé, afin de comprendre le point de vue de l'autre ; que les Allemands comprennent la sincérité de notre foi en la justice de la cause pour laquelle nous avons combattu et l'injustice de la leur.

» Reposant sur les liens fondamentaux qui durent depuis plus d'un siècle, renforcée par cette camaraderie de guerre, la fraternité se trouve à la base de l'existence de nos nations.

» Cependant l'amitié n'a jamais empêché et n'empêchera jamais les désaccords ni les malentendus, mais l'amitié, si elle est réelle, dure malgré eux.

» Nous avons gagné la victoire. Je ne voudrais pas avoir l'air de diminuer la part de déceptions qu'elle nous a apporté, mais elle n'en reste pas moins la victoire. Nous pouvons et nous devons, si nous sommes fidèles à ceux qui ont combattu côte à côte et remporté cette victoire, travailler à la façonner constamment de plus en plus, afin qu'elle ressemble plus étroitement à la victoire idéale de leur rêve. »

Réponse de M. Poincaré

M. Poincaré, en réponse au discours de l'ambassadeur, déclare :

« Rien ne pouvait me rendre plus fier que la nouvelle distinction conférée à l'illustre forteresse par ce Président et le Congrès des Etats-Unis.

» Les nobles paroles que vous venez de prononcer donnent encore, s'il est posible, un plus grand prix à l'émouvant hommage du peuple américain.

» Oui, la Ville de Verdun et ses héroïques défenseurs comprennent que le tribut d'admiration que vous leur offrez leur arrive de cent millions d'être humains répartis sur un immense continent et qu'il s'adresse à la bravoure de la France tout entière.

» C'est du reste la France entière qui a défendu Verdun. Il n'est pas une seule de nos communes qui n'ait laissé quelques-uns de leurs meilleurs enfants sur ces coteaux ensanglantés.

» En défendant leurs foyers menacés, nos soldats luttaient en même temps pour la Justice et, par conséquent, pour le profit de toute l'humanité.

» C'es pour défendre ce même idéal que les légions américaines ont traversé l'Océan et versé leur sang sur notre sol ravagé.

**LA FRANCE N'EST PAS IMPERIAL